ORDRE DU JOUR

Réunion de la Société des conseillers catholiques

Jeudi, 9 octobre 2025
17 h 30, siège social
Réunion diffusée en ligne

1. Ouverture de la réunion

2. Reconnaissance des territoires traditionnels

« C'est dans un esprit de réconciliation que le Conseil scolaire FrancoSud reconnaît que nous vivons et travaillons sur le territoire ancestral et traditionnel des peuples de la Confédération Blackfoot-Niitsitapi. Le Traité 7 des peuples Blackfoot inclut les Premières Nations Kainai, Piikani, Siksika, Tsuu T'ina et Îyârhe Nakoda. Nous tenons aussi à souligner que la Nation métisse des districts 5 et 6 a également établi sa demeure sur ce territoire, qui est notre patrie commune au regard de Dieu et un don précieux de notre Créateur. Nous exprimons notre gratitude aux nombreuses personnes des Premières Nations, Métis, et Inuits qui ont vécu sur ces terres et en ont pris bien soin pendant plusieurs générations avant nous. »

3. Prière

Recueil de prières du FrancoSud

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2025 — 4.1

« … propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2025, tel que présenté. »

5. Adoption de l'ordre du jour — 5

« … propose l'adoption de l'ordre du jour de la réunion de la Société du 9 octobre 2025, tel que présenté. »

6. Résolutions en bloc — 6

« … propose l'adoption des résolutions en bloc du point 6, telles que présentées. »

7. Rapport de la présidence *(G. Poulin)*

a) Remerciements à Monseigneur Noël Farman et bienvenue au père Jean-Claude Ndanga

8. Rapport de catholicité *(C. Launière-Zielke)* — 8

9. Gouvernance – nouveaux dossiers

9.1 Mise à jour - Embauche du coordonnateur de la bonification des fonds de dotation *(G. Poulin)*

9.2 Plan de formation des nouveaux conseillers scolaires catholiques *(G. Poulin)* — 9.2

9.3 Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration d'ACSTA *(G. Djeukam Mbouendeu)* — 9.3

a) Recommandations pour le Conseil

« … propose, selon le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration d'ACSTA du conseiller Djeukam Mbouendeu, d'apporter les recommandations suivantes à la table du Conseil :
- que le comité de gouvernance évalue la possibilité de la mise en place de rapports de conformité;
- que le comité d'évaluation de la direction générale étudie la possibilité de baser le modèle d'évaluation de la direction générale sur la description de tâches et le plan stratégique;
- que le Conseil modifie l'annexe A (Plan de travail annuel du Conseil) de la politique 2 du Conseil (Rôle du Conseil) pour ajouter en janvier et en avril un point de mise à jour sur l'avancement du plan stratégique. »

b) Recommandations de la Société

« … propose d'adopter les recommandations suivantes tirées du compte-rendu de la réunion du conseil d'administration d'ACSTA du conseiller Djeukam Mbouendeu :
- que la direction générale mette en place et présente à la Société des conseillers catholiques une stratégie de communication afin que les nouveaux arrivants francophones catholiques soient mis au courant de la gratuité du système d'éducation francophone catholique;
- que la présidence de la Société et la direction générale fasse un suivi auprès de l'évêché afin d'avoir l'année d'acquisition et le propriétaire initial des terrains des écoles catholiques du FrancoSud; et

Note: Cette réunion publique de la Société *sera enregistrée et disponible sur le site Web du FrancoSud. Il peut arriver que des médias assistent à ce genre de réunion. Il est possible que les membres du public présents apparaissent dans ces enregistrements. Ces images constituent de l'information personnelle recueillie conformément à l'Education Act et aux lois sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (ATIA/POPA). Pour toute question à ce sujet, veuillez communiquer avec le coordonnateur ATIA/POPA au 403-686-6998.*

- que le rapport de Mgr McGrattan sur l'approche synodale fasse l'objet d'un point à l'ordre du jour de la première session de travail de la Société en 2025-2026. »

10. Proposition de huis clos

« … propose de tenir le huis clos pour le traitement des points 10.1 et 10.2.»

10.1 TEBA/ATA Memorandum of Agreement 10.1

10.2 Point important - ACSTA 10.2

11. Résolution découlant du huis clos

12. Clôture de la réunion

Note: Cette réunion publique de la Société *sera enregistrée et disponible sur le site Web du FrancoSud. Il peut arriver que des médias assistent à ce genre de réunion. Il est possible que les membres du public présents apparaissent dans ces enregistrements. Ces images constituent de l'information personnelle recueillie conformément à l'Education Act et aux lois sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (ATIA/POPA). Pour toute question à ce sujet, veuillez communiquer avec le coordonnateur ATIA/POPA au 403-686-6998.*